

PROMOTION COMMERCIALE

Le 23 novembre, 1959

Assemblée du comité de promotion commerciale sous la présidence temporaire de M. J.A. Savoie et à laquelle sont présents les membres suivants: messieurs Charles E. Doucet, Philippe Jean, A.L. Hébert, Paul Coté, Gilles Lachance, Georges-Etienne Bourbeau, et Jules P. Marceau, président de la Chambre de Commerce.

L'assemblée s'ouvre par un mot de M. Savoie qui explique les buts du comité et le besoin qui se fait sentir présentement d'un tel comité.

Pour former les cadres de ce comité, il est proposé par M. J.A. Savoie, secondé par M. Gilles Lachance que M. Charles E. Doucet, représentant le bas de la ville et M. Philippe Jean, le haut de la ville, soient élus présidents conjoints. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Doucet explique son point de vue à savoir que ce comité est une organisation à l'échelle municipale et que les présidents serviront d'intermédiaires entre les différentes associations et la Chambre de Commerce.

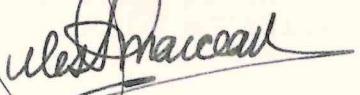
M. Philippe Jean préconise l'idée d'un banquet pour les dames. A cette réunion, il y aurait un conférencier de marque qui expliquerait les avantages de l'achat chez-nous et ferait voir également que l'attrait de l'extérieur n'est souvent qu'un trompe-l'oeil.

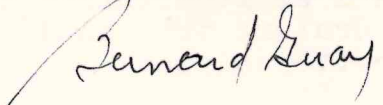
M. Doucet est d'avis que l'association des deux associations d'hommes d'affaires serait une solution avantageuse pour tous les marchands et éviterait bien des maux de têtes.

A son tour, M. Marceau élabore sur la nécessité d'un comité de promotion commerciale au niveau de la Chambre de Commerce avec des sous-comités pour s'occuper des problèmes différents tels que tourisme, publicité extérieure, éducation, statistiques, etc.

Tous les membres sont d'accord pour la formation d'un comité qui réunirait nos différentes associations d'hommes d'affaires pour leur donner plus de force, plus de cohésion et une influence plus grande auprès du consommateur.

Après avoir remercié les membres présents, M. Savoie lève la séance.

  
Président

  
Secrétaire.


Puisqu'il s'agit d'avoir l'opinion des experts sur le journal de la Chambre, le président demande aux journalistes si ce journal est utile et nécessaire à la Chambre et si des modifications quant à la présentation et la mise en page pourraient améliorer l'apparence de ce même journal. Tous sont d'avis que le journal remplit une fonction essentielle dans une association telle que la Chambre de Commerce et que ce moyen de renseigner les membres aurait dû exister depuis longtemps. En ce qui concerne l'apparence du journal, quelques améliorations mineures sont suggérées et dont il sera tenu compte dans le prochain numéro.

Etant donné que le mois de novembre ne comporte pas de souper mais seulement une partie d'huîtres, le président désire avoir l'opinion des membres sur l'opportunité de présenter un journal ce mois-ci. Les journalistes croient préférable de faire imprimer le numéro d'octobre puisqu'en fait, le journal n'a pas été créé pour annoncer les soupers mais bien pour renseigner les membres.

La question des commanditaires en est une importante et l'assemblée décide de diviser le travail entre les membres du comité pour trouver environ vingt annonceurs. Le prix d'une annonce est fixé à \$15.00 par année.

Il reste le problème de nommer un adjoint au président qui tout en prenant une part active à la rédaction du journal, pourra remplacer le président actuel lorsque ce dernier devra s'absenter. Cet item de l'agenda est laissé à la discrétion de M. J.A. Savoie et du secrétaire.

Le président remercie les membres du comité de leur collaboration et lève la séance.

  
Président

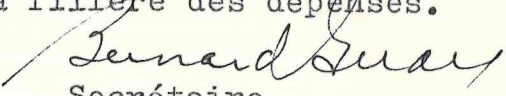
  
Secrétaire

Le 7 novembre, 1959

La partie d'huîtres annuelle de la Chambre de Commerce s'est déroulée dans une atmosphère cordiale et gaie. Tel que prévu, les huîtres étaient meilleures que jamais, de plus il y avait un bel étalage de crevettes et de homards pour ceux qui pour une raison ou une autre sont incapable de déguster ce délicieux mollusque. Le nombre de personnes était moindre que l'an dernier. Nous attribuons ce fait à la température très inclémente de cette journée là. Voici le bilan financier de cette soirée:

Recettes: \$419.00      Déboursés: \$407.06      Surplus: \$11.94

Le rapport des déboursés se trouve dans la filière des dépenses.

Président   
Secrétaire.